



Doc. 12527

25 février 2011

Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

(conformément à l'article 22 de la Convention européenne des droits de l'homme)

Liste et curricula vitae des candidats présentés par les Gouvernements de la France, de la Norvège, et de la Suisse

Sommaire

Page

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la France 3

Edwige BELLIARD..... 5

Michel HUNAULT 9

André POTOCKI 13

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Norvège 15

Anne GRØSLAD 21

Erik MØSE 25

Karl Nicolai Vogt SKJERDAL 29

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Suisse 33

Ruth HERZOG 35

Helen KELLER..... 41

Robert ZIMMERMANN 45

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la France

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

L'Ambassadeur
N°55 /LD/MB/

Strasbourg, le 14 février 2011.

Monsieur le Secrétaire Général,

Comme suite à la lettre de votre prédécesseur en date du 6 septembre 2010, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du gouvernement français, la liste des trois candidats au poste de juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme au titre de la France.

Les noms de ces candidats sont, par ordre alphabétique, les suivants :

- Mme Edwige Belliard, conseiller d'Etat, directrice des affaires juridiques au Ministère français des Affaires Etrangères ;

- M. Michel Hunault, avocat, député à l'Assemblée Nationale et ancien membre titulaire de la Commission Juridique et des Droits de l'Homme de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe ;

- M. André Potocki, conseiller à la Cour de cassation et ancien juge au Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Vous trouverez, joints à la présente, leurs curricula vitae établis selon le modèle approuvé par l'Assemblée Parlementaire ainsi que la description de la procédure nationale qui a conduit à la désignation de ces candidats. Ces documents vous sont également transmis sous forme électronique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma très haute considération.

Laurent DOMINATI

P.J.

M. Wojciech SAWICKI,
Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
Strasbourg

Description de la procédure nationale de sélection

Un appel public à candidatures a été publié sur le site internet du ministère des Affaires Etrangères (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FichePoste_diffusion.pdf) et sur celui du ministère de la Justice au début du mois de septembre 2010. Cet appel a également été signalé dans plusieurs revues juridiques. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 15 octobre 2010 pour présenter leur candidature.

Conformément à ce qui a été annoncé dans l'avis d'appel à candidature, l'examen des candidatures a été confié au Groupe national français de la Cour permanente d'arbitrage (présidé par M. Gilbert Guillaume, ancien directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères et ancien juge à la Cour internationale de justice, et composé de M. Prosper Weil, professeur émérite de droit public, de M. Jean-Pierre Puissochet, ancien directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, ancien juge à la Cour de justice des communautés européennes et de M. Marc Perrin de Brichambaut, ancien directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, secrétaire général de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Il a été demandé au Groupe national de la Cour permanente d'arbitrage de communiquer au Gouvernement une liste de six noms sur laquelle seraient ensuite choisis les noms des trois candidats présentés à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Après avoir auditionné les candidats dont la candidature lui a semblé correspondre le mieux aux fonctions postulées, le Groupe national a retenu une liste de cinq noms en signalant à l'attention du Gouvernement les noms de deux candidats lui paraissant particulièrement dignes d'être proposés. Ces deux noms sont ceux de Mme Edwige Belliard, conseiller d'Etat et directrice des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères et de M. André Potocki, conseiller à la Cour de cassation, ancien juge au Tribunal de première instance des communautés européennes.

Pour compléter la liste de ces deux noms particulièrement signalés par le Groupe national de la Cour permanente d'arbitrage, le Gouvernement a choisi un troisième candidat dont la candidature n'avait pas été retenue par le Groupe national mais dont le profil a été jugé complémentaire de celui des autres candidats proposés. Il s'agit de M. Michel Hunault, avocat et député, également membre de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire au Conseil de l'Europe.

Edwige BELLIARD

CURRICULUM VITAE*

I. Etat civil

Nom, prénom BELLIARD Edwige
 Sexe Féminin
 Date et lieu de naissance 19 mai 1949 à Khouribga (Maroc)
 Nationalité(s) Française
 Situation de famille Veuve, deux enfants, nés en 1982 et 1986.

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

Licenciée en droit (Université de Paris Assas).
 Licenciée es lettres (Espagnol).
 Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris.
 Diplômée d'études supérieures de droit public (Université de Paris Assas)
 Ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration (Promotion Guernica, 1974-1976).
 Nommée au Ministère des affaires étrangères (1976).
 Nommée Conseiller d'Etat (1998)

III. Activités professionnelles pertinentes*a. Description des activités judiciaires*

- 1983-1985 : en détachement au Conseil d'Etat, rapporteur au contentieux, membre de la 7^{ème} sous- section du contentieux ;
- 1998-2003 : - rapporteur au contentieux, membre de la 8^{ème} sous-section,
 - puis assesseur à la 1^{ère} sous-section du contentieux du Conseil d'Etat.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- à la Direction des affaires juridiques (sous-directeur pour le droit économique international et le droit communautaire, directeur adjoint de la direction, 1986-1995 ; membre de la Commission intergouvernementale au tunnel sous la Manche ; agent du gouvernement français devant la CJCE et la CEDH) ;
- de 1998 à 2003 : membre de la Section des finances du Conseil d'Etat ;
- de 2003 à 2005 : rapporteur général à la Section du rapport et des études, chargé de l'élaboration du rapport public du Conseil d'Etat, dont les considérations générales sur « un siècle laïcité » (rapport 2004) et sur « responsabilité et socialisation du risque » (rapport 2005) et de l'étude « collectivités territoriales et obligations communautaires » (2004) ;
- membre de la Commission des sondages (1999-2004) ;
- membre de la Commission des infractions fiscales (2003-2005).
- Depuis 2005 : directrice des affaires juridiques au Ministère des affaires étrangères et européennes ; à ce titre, notamment :

Agent de la France devant les juridictions de l'Union européenne, la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour internationale de justice.

Elaboration et présentation du rapport de la France devant le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies ; participation à -ou coordination de- l'élaboration de rapports de la France adressés à des comités des Nations-Unies ou du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'Homme.

Présidente du Comité ad hoc pour le droit international du Conseil de l'Europe (élue présidente à compter du 1^{er} janvier 2011).

Représentante de la France au COJUR de l'Union européenne.

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

Déléguée à l'Assemblée générale des Nations-Unies (2005-2010) : participation aux travaux de la 6^{ème} commission (questions juridiques) ;

Membre et vice-présidente de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

- Membre de la Société française de droit international (et ancien membre de son conseil).

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Au ministère des affaires étrangères, en qualité de secrétaire des affaires étrangères, puis de conseiller, puis de ministre plénipotentiaire :

- à la Direction d'Europe (1976-1979) ;
- au Service des affaires stratégiques et du désarmement (1979-1983) ;
- directrice des ressources humaines (1995-1998).

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- agent du gouvernement devant la CEDH ;
- élaboration et présentation du rapport de la France devant le Comité des droits de l'Homme des Nations-Unies ; participation à -ou coordination de- l'élaboration de différents rapports de la France adressés à des comités dans le domaine des droits de l'Homme, en particulier : aux Nations-Unies, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le Comité contre la torture (CAT), le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le Comité des droits de l'enfant (CRC), au Conseil de l'Europe, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et le Comité pour la prévention de la torture (CPT) ;
- nombreuses réponses à des consultations des autorités françaises sur des questions juridiques relatives aux droits de l'Homme dans le cadre des activités de la direction des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères ;
- élaboration des rapports du Conseil d'Etat sur la laïcité et la socialisation du risque.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique (ie hors Conseil d'Etat)

- Au Ministère des affaires étrangères :

rédaCTRICE à la Direction d'Europe, sous-direction d'Europe méridionale ;
rédaCTRICE au Service des affaires stratégiques et du désarmement ;
directrice des ressources humaines ;
sous-directeur, puis directeur-adjoint et, actuellement, directrice à la Direction des affaires juridiques.

b. Mandats électifs

aucun

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

aucune

VI. Autres activités

Membre de différents jurys de concours : concours d'entrée et de sortie de l'Ecole nationale d'administration, concours internes du Ministère des affaires étrangères.

VII. Travaux et publications

Divers articles, dont :

- Le concept de laïcité n'est pas un concept figé, *Semaine juridique. Administrations et collectivités territoriales*, 22 mars 2004.
- Genèse et actualité de la notion de laïcité, *Les Cahiers de la Fonction publique et de l'Administration*, n°233, avril 2004.
- Des normes juridiques diverses et trop confuses, *Constructif*, n°10, février 2005.
- Le Conseil d'Etat et les libertés religieuses, *Annuaire Droit et Religions*, Tome 1, 2005.

- Responsabilité et socialisation du risque, *La lettre de la justice administrative*, avril 2005.
- La direction des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères, *Recueil Dalloz*, 2007.
- La défense de la France devant la Cour européenne des droits de l'Homme, *Gazette du Palais*, juin 2007.
- Responsabilité et socialisation : quelle évolution, quelles perspectives ? *Ponts et Chaussées Magazine*, novembre 2005.
- Le droit au recours et la procédure devant la CEDH, *Recueil Dalloz*, 11 novembre 2010.
- La France et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, *Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, commentaire article par article*, Economica, 2011.
- Les juridictions internationales à la croisée des droits, *Mélanges en l'honneur de Jean-Paul Costa*, à paraître.
- Questions juridiques liées à l'implantation des organisations internationales en France, *La France et le droit international* (éd. Pedone), à paraître.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
français (langue maternelle)	“x	”	”	“x	”	”	“x	”	”
(veuillez préciser)									
b. Langues officielles:									
– anglais	”	“x	”	”	“x	”	”	“x	”
– français	“x	”	”	“x	”	”	x”	”	”
c. Autres langues:									
-espagnol	”	“x	”	”	“x	”	”	“x	”

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour.

Michel HUNAUT
CURRICULUM VITAE*

I – Etat Civil

Prénom, Nom : Michel HUNAUT

Sexe : masculin

Date et lieu de naissance : 14 février 1960, Châteaubriant, France

Nationalité : française

II – Etudes et diplômes, et autres qualifications

Maîtrise de droit

Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (C.A.P.A.)

remplit les conditions pour une intégration directe dans la magistrature (statut de la magistrature)

III – Activités professionnelles pertinentes

Activités juridiques / Activités d'avocat en exercice

Prestation de Serment d'Avocat (avocat stagiaire, Cour d'Appel de Rennes, 1986-1989)

Avocat en exercice (1989-2011) : Membre du Barreau de Nantes

parfaite connaissance et pratique de la procédure pénale et civile

Avocat plaçant (1989-2011) : Tribunal correctionnel, Cour d'Appel, Cour d'Assises

Activités d'enseignant

Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques (I.E.P.-Sciences-Po) de Paris devant les Etudiants en Master (depuis 2009 à ce jour) sur les thèmes de « La bonne gouvernance, l'exigence d'Ethique, la lutte contre la corruption et le blanchiment »

IV – Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Rapports au Conseil de l'Europe / au nom de la Commission Juridique et des Droits de l'Homme

2009 : Rapporteur sur les droits des minorités religieuses

2006 : Auteur et rapporteur de la Charte pénitentiaire européenne

2004 : Auteur et rapporteur de la recommandation sur la situation des prisons en Europe

2003 : Rapporteur sur la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'Homme

2002 : Rapporteur sur l'assistance judiciaire

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

V – Activités publiques à vocation juridique et droits de l'homme

Mandat Parlementaire / Activités à vocation juridique

Député de Loire-Atlantique, élu en 1993, réélu en 1997, 2002 et 2007

Membre de la Commission des Lois (1993 - 2011)

Membre de la Délégation française au Conseil de l'Europe et à l'UEO (1993-1997) / (1998-2011)

Juge titulaire à la Haute Cour de Justice (2002 – 2007)

Vice-Président de la Commission d'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements de la justice

Membre de la mission d'information pour améliorer l'accès au droit et à la justice

Membre titulaire du conseil supérieur de l'administration pénitentiaire

Parlementaire en mission auprès du Ministre Délégué aux affaires européennes (2003)

Activités Parlementaires Européennes à vocation juridique et droits de l'homme

Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe - APCE

1993-1997 / 1998 (a succédé à François Fillon, actuel Premier Ministre) – 2010, et à ce titre :

- Membre titulaire de la Commission Juridique et des Droits de l'Homme de l'ACPE
- Représentant de la Commission Juridique et des Droits de l'Homme à la CEPEJ (Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice)
- Membre titulaire de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission du suivi)
- Membre suppléant de la Commission Economique de l'ACPE
- Membre titulaire de la Sous-commission sur l'élection des juges à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Bonne connaissance de la convention européenne des droits de l'homme et du fonctionnement de la Cour

Interventions à l'Assemblée Nationale et au Conseil de l'Europe

Près de 500 interventions à caractère juridique à l'Assemblée Nationale et au Conseil de l'Europe (APCE), en séances plénières et commissions (commission des lois et commission juridique et des droits de l'Homme) sur les thèmes :

- Procès équitable et Convention Européenne des Droits de l'Homme
- Réforme du Code de Procédure pénale
- Instauration des mécanismes de contrôle des lieux privatifs de liberté
- Loi pénitentiaire
- Accès au droit et entraide judiciaire
- Contrôleur général des prisons
- Présomption d'innocence et détention provisoire
- Présence de l'avocat et réforme de la garde à vue
- Devenir de la Cour Européenne des Droits de l'Homme
- Jurisprudence de la CEDH et protocoles de la Convention Européenne des Droits de l'Homme

En qualité de membre de la CEPEJ, bonne connaissance du système judiciaire des Etats membres du Conseil de l'Europe

Les interventions sont en ligne sur les sites du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée Nationale et sur www.michel-hunault.com

Rapports / Commissions des lois /Assemblée Nationale

Rapporteur du projet de loi contre la corruption (Octobre 2007)

Rapporteur sur les pratiques de coopération décentralisée dans les pays de l'Union Européenne (2003)

Rapporteur du projet de loi contre le blanchiment de l'argent sale (1996)

VI – Autres activités

Colloques et Séminaires

Une trentaine d'interventions en qualité de membre de la Commission Juridique de l'ACPE et de la Commission des lois de l'Assemblée Nationale Française, sur les thèmes :

- Prisons
- Justice / procès équitable
- Ethique
- Droits de l'Homme et Convention Européenne

A représenté la Commission Juridiques et des Droits de l'Homme de l'APCE lors de conventions et de colloques sur les droits de l'homme, la situation des prisons, la lutte contre le terrorisme...

VII – Travaux et publications

Articles

- "Loi pénitentiaire : concilier humanité et fermeté" – Presse Quotidienne Régionale – 12 septembre 2009
- "Prison : concilier humanité et fermeté" – Presse Quotidienne Régionale – 25 août 2009
- "Pour une éthique financière européenne" – Le Monde – 26 février 2008
- "Qui à un contrôle extérieur des prisons" – Presse Quotidienne Régionale – 29 septembre 2007
- "Préjugés coupables !" – Presse Quotidienne Régionale – 27 février 2007
- Prisons. "La voie de l'Europe" – Revue ETVDES – janvier 2007
- Outreau : "S'il n'y a pas de réponse, on aura gâché quelque chose" – Presse Quotidienne Régionale – 19 juin 2006
- "Réforme de la justice : ne gâchons pas l'espoir" – Presse Quotidienne Régionale – 14 juin 2006
- "Commission d'Outreau : le temps de l'action" – Presse Quotidienne Régionale – 14 avril 2006
- "Un avocat aux interrogatoires de police" – La Croix -- 16 mars 2006
- "Le Conseil de l'Europe : la conscience de l'Europe" – Presse Quotidienne régionale – 7 mars 2006
- "Une erreur politique" – Le Monde – 23 décembre 2005
- "Prisons françaises et Europe" – Le Nouvel Observateur – Décembre 2005
- "L'éthique : une exigence pour le siècle" - Le Figaro - 13 mars 2001

VIII – Langues

- Français : lu, écrit, parlé (très bien)
- Anglais : formation intensive en cours (février 2011)

IX – Autre élément

Je m'engage à m'installer de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.

André POTOCKI

CURRICULUM VITAE*

I. Etat civil

Nom, Prénom : POTOCKI André
Sexe : masculin
Date et lieu de naissance : 21 juin 1950 à Lyon (France)
Nationalité(s) : français

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1973 : Licence en droit à l'Université de Paris II
: Diplômé de l'Institut d'Études Judiciaires

1975 : École Nationale de la Magistrature (Bordeaux)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

1976 : juge au tribunal d'instance de Ribérac
1978 : juge au tribunal de grande instance d'Angoulême
1979 : secrétaire général adjoint de la première présidence de la cour d'appel de Paris
1982 : vice-président au tribunal de grande instance de Senlis
1984 : secrétaire général de la présidence du tribunal de grande instance de Paris
1985 : secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Paris
1988 : secrétaire général de la première présidence de la Cour de cassation
1990 : vice-président au tribunal de grande instance de Paris
1994 : juge à la cour d'appel de Paris
1995 : juge au Tribunal de première instance des Communautés européennes (Luxembourg)
2001 : président de chambre à la cour d'appel de Paris
2005 : juge à la Cour de cassation (chambre commerciale)
2006-2007 : membre du Tribunal des conflits (chargé de statuer sur les conflits de compétence entre les juridictions administratives et judiciaires)

b. Description des activités juridiques non judiciaires

1994 : professeur associé à l'Université de Paris X - Nanterre (droit des communautés européennes)

2002-2006 : vice-président de la Commission pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe (Strasbourg)

2007-2009 : président du jury d'examen d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

2008-2009 : membre de la Commission de réflexion tendant à réformer la profession d'avocat (« commission Darrois »)

2008-2010 : rédacteur en chef des « Cahiers de la justice » (revue trimestrielle de réflexion comparatiste et pluridisciplinaire sur la justice, publiée par les Editions Dalloz)

2006 : membre du conseil scientifique de la « Mission de recherche Droit et Justice » (Centre de recherche du ministère français de la justice, en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS))

2010 : membre du conseil d'administration de l'Institut du droit international des transports (IDIT)

2011 (premier semestre) : « Visiting Scholar » à la Law School de l'Université de Columbia (New-York)

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

2009 : membre de la commission du réexamen d'une décision pénale consécutif au prononcé d'un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (article 626-1 et suivants du code de procédure pénale)

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

1991-1994 : chef du Service des Affaires Européennes et Internationales du Ministère français de la Justice

VII. Travaux et publications

1991 : « La formation des magistrats (plaidoyer pour une ouverture) » (Etudes offertes à Pierre Bellet, LITEC)

2000 : « L'organisation des juridictions communautaires est-elle porteuse d'enseignements pour les juridictions nationales ? » (Le juge entre deux millénaires – Mélanges offerts à Pierre Drai, Dalloz)

2007 : « Les réseaux juridictionnels en Europe » (Liber amicorum Bo Vesterdorf, Bruylant)

Nombreux travaux préparatoires aux décisions de la Cour de cassation ; ainsi, sur des questions de droit international : Le Droit Maritime Français – 2007, n°85 (comprenant un échange d'opinions avec un juge anglais), Revue critique de droit international privé (sur les lois de police en droit international privé - à paraître fin 2010)

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
b. Langues officielles:									
– anglais	..	..X	..	..	..X	..	..	..X	..
– français : langue maternelle			..	..	..	..	..	..	..

XI. Je confirme que je m'installerais de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Norvège

*Traduction non officielle
Or. anglais*

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA NORVEGE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Mateo Sorinas
Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Conseil de l'Europe
Strasbourg

27 Janvier 2011

Monsieur Sorinas,

Veuillez trouver ci-joint une lettre du ministère de la Justice et de la Police norvégien concernant la nomination des trois candidats pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de la Norvège.

Vous trouverez ci-joint, avec la lettre susmentionnée, les curricula vitae des trois candidats, y compris les coordonnées pour l'un deux, ainsi qu'une traduction vers l'anglais de la lettre du 3 novembre 2009 du ministère de la Justice et de la Police qui décrit en détail la procédure de sélection nationale des candidats.

Je vous prie d'agréer...

Petter F. Wille
Ambassadeur

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE
DU ROYAUME DE NORVEGE**

Le Secrétaire Général

M. Mateo Sorinas
Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe

Votre réf.	Notre réf.	Date
	201100398- /PMBO	26 janvier 2011

Monsieur le Secrétaire Général,

Me référant à votre lettre du 11 octobre 2010, qui portait sur la démission de M. Sverre Erik Jebens de ses fonctions de juge à la Cour européenne des droits de l'homme, j'ai le plaisir de vous informer que le ministère de la Justice a procédé, au nom du Gouvernement norvégien, à la nomination des candidats à la fonction de juge au titre de la Norvège, dont les noms s'établissent par ordre alphabétique comme suit :

1. Mme Anne Grøstad
2. M. Erik Møse
3. M. Nicolai V. Skjerdal

Veuillez trouver ci-joint les curriculum vitae des trois candidats, qui sont conformes au modèle adopté par l'Assemblée parlementaire. Ils vous seront également adressés en format électronique.

Les candidats ont été choisis selon la procédure établie par le ministère en 2009, en vue d'en garantir l'équité, la transparence et la cohérence, conformément aux exigences définies par l'Assemblée parlementaire. La procédure est présentée en détail dans la traduction anglaise du courrier adressé le 3 novembre 2009 par le ministère aux acteurs nationaux pertinents, joint en annexe.

Le 3 novembre 2010, le ministère a lancé un appel public à candidatures sur le site Web du gouvernement, dans une revue spécialisée (Juriskontakt) et dans deux quotidiens nationaux (Aftenposten et Dagens Næringsliv). Le ministère a par ailleurs informé les institutions et associations pertinentes, comme le prévoit la procédure. La date de clôture du dépôt des candidatures a été fixée au 1er décembre 2010. Six candidats, quatre hommes et deux femmes, se sont présentés. La liste des candidats a été rendue publique.

En novembre 2010, le ministère a désigné une commission de sélection nationale, présidée par le juge de tribunal d'instance Yngve Svendsen, président de la Commission des nominations judiciaires. Les quatre autres membres (deux de chaque sexe) ont été désignés sur proposition respectivement de la Cour suprême, du ministère public, du Centre norvégien des droits de l'homme (l'institution nationale des droits de l'homme en Norvège) et de l'Association des barreaux de Norvège. La commission de sélection a reçu pour instruction de prévenir sans tarder le ministère si elle n'estimait pas que trois candidats au moins, dont un de chaque sexe au minimum, remplissaient les conditions nécessaires à l'exercice de la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

La commission de sélection a apprécié les candidatures et proposé les trois candidats précités. Le ministère considère que chacun des trois candidats remplit les conditions nécessaires à l'exercice de la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme et a par conséquent procédé à la nomination des candidats proposés par la commission de sélection.

Tous les candidats ayant fait l'objet de cette nomination satisfont au critère de haute considération morale et possèdent les qualifications exigées pour leur nomination à de hautes fonctions judiciaires en Norvège ; ils réunissent de ce fait les critères définis par l'article 21(1) de la Convention européenne des droits de l'homme.

Conformément aux principes appliqués par la Norvège pour le recrutement des juges nationaux, les candidats ont des compétences étendues et variées. Ils ont tous exercé des fonctions au sein des juridictions nationales, qui s'ajoutent à d'autres activités juridiques concrètes, et on tous acquis une expérience dans le domaine des droits de l'homme.

De plus, les candidats retenus maîtrisent et pratiquent l'anglais. L'un des candidats a également une excellente connaissance du français, tandis que les deux autres ont réaffirmé leur intention de suivre des cours de langue française.

Faute de temps, il n'a malheureusement pas été possible de soumettre le nom et le curriculum vitae des candidats au Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme, mis en place par le Comité des Ministres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments distingués,

Signé Morten Ruud

Ministère de la Justice et de la Police

La liste des destinataires figure en page 4

Votre réf.

Notre réf.
200905358 EO TKH/KRY/an

Date
3 novembre 2009

Procédure de nomination des candidats norvégiens à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Désignation d'une commission de sélection pour la nomination de 2010

1. Introduction

Tous les six ans, les autorités norvégiennes désignent des candidats à la fonction de juge à la Cour européenne des droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'homme n'impose aucune obligation précise à la procédure suivie par chaque État membre pour la désignation de ses candidats. Toutefois, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a formulé un certain nombre d'exigences et de recommandations applicables à la procédure nationale (notamment la Résolution 1646 (2009)). Le ministère de la Justice a jugé utile de définir la procédure norvégienne de nomination, qui est présentée au point 2 ci-dessous.

En vertu des dispositions en vigueur, le mandat de l'actuel juge norvégien expire le 31 octobre 2010 (le jour où le Protocole n° 14 à la Convention entrera en vigueur, ce mandat passera à neuf ans). Cela signifie que les autorités norvégiennes doivent désigner leur candidat à cette fonction début 2010. Le juge actuel peut figurer au nombre des trois candidats. Dans le point 3 ci-dessous, le ministère de la Justice nomme les membres de la commission de sélection qui, conformément aux dispositions de la procédure, doit proposer une liste de candidats et règle certaines autres questions relatives à la nomination de 2010.

Le 15 septembre 2009, le ministre de la Justice a adressé un courrier à toutes les instances auxquelles la présente lettre est destinée, en les invitant à prendre part à une réunion de consultation le 24 septembre. Cette invitation comportait également un projet de règlement relatif à la procédure de nomination.

2. La procédure de nomination

En résumé, la procédure impose au ministère de la Justice de lancer un appel à candidatures et de désigner une commission de sélection chargée d'évaluer les candidatures et d'établir une proposition de liste trois candidats, sans les classer, en motivant ses choix. La commission transmet sa proposition au ministère de la Justice, qui prend au titre de la Norvège la décision officielle de nomination des trois candidats désignés. Il appartient ensuite au ministère des Affaires étrangères d'adresser cette liste de nominations à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

2.1 Appel à candidatures pour la fonction de juge norvégien à la Cour européenne des droits de l'homme

Le ministère de la Justice lancera un appel public à candidatures sur le site Web du gouvernement www.regjeringen.no et dans la presse spécialisée. Le ministère informera par ailleurs les institutions suivantes de cet appel à candidatures et leur demandera de transmettre cette information à leurs contacts/membres, par exemple en la publiant sur leur propre site Web :

- le procureur général de l'Etat
- l'administration des juridictions nationales
- le Centre norvégien des droits de l'homme
- les facultés de droit des universités norvégiennes
- l'Association norvégienne des juges
- l'Association des barreaux de Norvège
- l'Association norvégienne des avocats

Le ministère de la Justice utilisera également d'autres canaux pour publier l'appel à candidatures et en informera la délégation norvégienne auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et l'actuel juge norvégien.

L'appel à candidatures comporte un descriptif de la fonction et précise les qualifications exigées. Pour pouvoir être retenus, les candidats devront être diplômés en droit (Maîtrise ou Master en droit) et se prévaloir d'une expérience juridique pertinente. Ils devront avoir une connaissance approfondie de l'ordre juridique norvégien et des droits de l'homme, une bonne maîtrise à l'écrit et à l'oral de l'anglais ou du français et la capacité de pouvoir au moins lire et comprendre l'autre langue. Une importance particulière sera accordée aux compétences professionnelles des candidats, à leurs aptitudes personnelles et à leurs qualifications linguistiques, ainsi qu'à l'exigence de haute considération morale et d'indépendance qui découle de l'article 21 de la Convention (et de l'article 55 de la loi relative aux juridictions judiciaires, applicable aux juges norvégiens). Il importe que les candidats puissent et souhaitent occuper cette fonction pour toute la durée de leur mandat. Il est préférable qu'ils n'aient pas eu à connaître un nombre d'affaires susceptibles d'être portées devant la Cour si important que cette dernière soit obligée de nommer un juge ad hoc autrement qu'à titre exceptionnel.

L'appel à candidatures doit également encourager les personnes du sexe sous-représenté à la Cour à faire acte de candidature ; il fixe une date limite de dépôt des candidatures, qui doit être d'au moins deux semaines à compter de la publication sur Internet de l'appel à candidatures ; enfin, il doit préciser que la liste des candidats sera rendue publique.

2.2 Commission de sélection

Le ministère de la Justice nommera une commission de sélection composée de cinq membres. Elle sera présidée par le président de la Commission des nominations judiciaires, avec l'accord de celui-ci. Les autres membres seront désignés sur proposition de la Cour suprême, du ministère public, du Centre norvégien des droits de l'homme et de l'Association des barreaux de Norvège. Chacune de ces institutions sera encouragée à présenter les noms d'une femme et d'un homme.

La commission de sélection sera chargée d'évaluer les candidats à la fonction et d'en retenir trois, classés par ordre alphabétique. L'un de ces trois candidats au moins devrait être du sexe sous-représenté à la Cour. Les candidatures seront appréciées sur la base des qualifications précisées dans l'appel à candidatures et de tout document pertinent de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des candidatures reçues, des entretiens avec les éventuels candidats et des références obtenues. Les compétences en anglais et en français des candidats retenus doivent être établies sur la base de documents ou de tests.

La commission de sélection peut demander l'avis d'acteurs extérieurs pertinents et recourir à des experts extérieurs pour évaluer les compétences linguistiques des candidats concernés. Il convient que la commission demande l'avis d'anciens juges norvégiens à la Cour. La commission soumet sa proposition motivée de candidats retenus au ministère de la Justice.

2.3 Décision de nomination

Le ministère de la Justice prend la décision de la nomination au titre de la Norvège des trois candidats désignés, après avoir soumis leur nom aux ministres concernés et aux services du Premier ministre. Si le ministère de la Justice envisage de modifier la proposition de la commission de sélection, il doit demander l'avis de cette dernière sur tout candidat qui ne figure pas sur la liste retenue par elle.

Le ministère des Affaires étrangères envoie la liste alphabétique des trois candidats au Conseil de l'Europe, accompagnée de leur CV et de renseignements sur la procédure de sélection suivie. Les nominations doivent être publiées au moment où le ministère adresse la liste de candidats à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

3. La procédure de nomination de 2010

Faute de temps, la procédure de nomination se déroulera cette fois sans publication de l'appel à candidatures dans la presse spécialisée. Le ministère de la Justice fera néanmoins en sorte de publier cet appel à candidatures sur un ou plusieurs des sites Web suivants : juristkontakt.no, juristforbundet.no, jus.no.

La procédure de désignation de la commission de sélection décrite plus haut au point 2 a été suivie ; ont été désignées membres de la commission de sélection pour les nominations de 2010 les personnes suivantes :

- Gunnar Lind (président), juge du tribunal d'instance de Salten
- Hilde Indreberg, juge à la Cour suprême
- Fanny Platou Amble, avocate, ministère public
- Jan E. Helgesen, professeur agrégé
- Mette Yvonne Larsen, avocate

La commission sera informée du délai de présentation d'une proposition de liste de nominations lorsque l'appel à candidatures sera publié sur Internet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Knut Helge Reinskou
Directeur général

Toril K. Høyland
Directeur général adjoint

Destinataires

Les ministères

L'administration des juridictions nationales

La Cour suprême

La délégation norvégienne auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le Storting

Le ministère public

Les services du procureur général de l'Etat

Le médiateur parlementaire pour l'administration publique

La faculté de droit de chaque université

Le Centre norvégien des droits de l'homme

Amnesty International Norvège

L'Association des barreaux de Norvège

L'Association norvégienne des juges

Le Comité Helsinki de Norvège

La Commission internationale des juristes de Norvège

L'Association norvégienne des avocats

Anne GRØSLAD

CURRICULUM VITAE*

I. Etat civil

Nom, prénom : Grøstad, Anne

Sexe : F

Date et lieu de naissance : 26 janvier 1965, Frogn, Norvège

Nationalité(s) : norvégienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

Études de droit à l'Université d'Oslo (1985-1990, diplôme janvier 1991). Dans le cadre de mes études de droit, j'ai participé à un programme d'échange d'étudiants avec l'Université du Dakota du Nord (États-Unis) au printemps 1989.

III. Activités professionnelles pertinentes**a. Description des activités judiciaires**

- Juge titulaire du tribunal de première instance de Skien et Porsgrunn (décembre 1994-septembre 1995)
- Juge suppléant au même tribunal (mars 1993-novembre 1994)

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- Procureur norvégien chargé de la liaison avec Eurojust (septembre 2010 -)
- Procureur principal au Bureau du directeur du ministère public de la Norvège (février 2008 -)
- Procureur au Bureau du directeur du ministère public de la Norvège (avril 2000 – février 2008)
- Conseiller auprès de « Norlag », mission norvégienne des conseillers sur l'État de droit en Géorgie (avril 2008 - juin 2009)
- Procureur du district de Vestfold et Telemark (octobre 1995-avril 2000)
- Commissaire de police de rang II (autorité de poursuite), district du Telemark (mars 1991-février 1993)
- Durant mes études de droit, j'ai travaillé comme stagiaire dans deux cabinets privés d'Oslo

c. Description des activités professionnelles non juridiques**IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme**

En tant que procureur principal, j'ai travaillé de manière quasi-quotidienne avec la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres conventions internationales. Nombre des cas que j'ai traités impliquaient une interprétation et l'application de la Convention. Pendant ma carrière de procureur, j'ai également fait plusieurs présentations à d'autres procureurs sur des questions liées à la Convention, notamment sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant l'article 5. Dans certains cas, j'ai fait ces présentations à des juges et des avocats de la défense. À Eurojust, une grande partie de mon travail porte sur l'application des conventions internationales, ce qui inclut les questions liées aux droits de l'homme.

Je m'intéresse particulièrement aux questions liées à la traite des êtres humains. À Eurojust, je fais partie de l'équipe de lutte contre la traite des êtres humains et la criminalité connexe qui s'intéresse à des questions récurrentes, telles que les obstacles à la coopération internationale. Avant de devenir Procureur chargé de la liaison avec Eurojust, j'avais été nommée au Bureau du directeur du ministère public pour m'occuper de questions concernant les investigations et la poursuite des affaires de traite des êtres humains, y compris l'interprétation et l'application des normes internationales.

plus grande partie de mon expérience dans le domaine des droits de l'homme se concentre sur l'application des normes des droits de l'homme dans les affaires pénales norvégiennes mais j'ai aussi travaillé sur ces questions à l'international. Une partie importante de mon travail comme conseiller à Norlag en Géorgie, en

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

2008-2009, consistait à fournir des informations sur les normes internationales des droits de l'homme et plus précisément à examiner avec les juges, les avocats de la défense et les procureurs géorgiens l'application pratique de la Convention européenne des droits de l'homme dans les affaires pénales. Mon travail à Eurojust comprend aussi les questions des droits de l'homme mais dans une perspective plus large que l'application des normes en la matière aux affaires norvégiennes. Enfin, j'ajouterai que j'ai été invitée à participer à des conférences internationales sur les droits de l'homme, par exemple à une conférence à l'intention des juges, des procureurs et des avocats, organisée par l'OSCE en septembre 2009 au Kazakhstan où j'ai présenté les normes internationales relatives au rôle des procureurs dans les affaires civiles et administratives. Je mentionnerai aussi un atelier organisé par le PNUD en Jordanie en 2007 où j'ai été invitée à intervenir sur le sujet des « droits de l'homme pendant le procès, l'arrestation et la détention ».

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Comme je l'ai dit ci-dessus, j'ai effectué toute ma carrière dans la fonction publique.

b. Mandats électifs

néant

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

néant

VI. Autres activités

a. Domaine

b. Durée

c. Fonctions

VII. Travaux et publications

«The European Convention on Human Rights Articles 5 and 6 – Application in criminal cases» (2009). Long article publié en géorgien à l'intention des professionnels géorgiens de la justice (disponible en anglais sur le site web www.Norlag.ge)

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
norvégien	“x	“	“	“x	“	“	“x	“	“
(veuillez préciser)									
b. Langues officielles:									
– anglais	“x	“	“	“x	“	“	“x	“	“
– français	“	“	“	“	“	“	“	“	“
c. Autres langues:									
.....	“	“	“	“	“	“	“	“	“

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

J'ai suivi des cours de français de janvier à juin 2010 et j'ai l'intention de reprendre ces cours à partir de janvier 2011.

X. Autres éléments pertinents

Je lis et parle un peu l'allemand et le russe mais, à mon avis, pas suffisamment pour mentionner ces langues dans le tableau ci-dessus. Comme je l'ai dit, je viens de commencer à étudier le français.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élue à la Cour.

Erik MØSE

CURRICULUM VITAE*

I. Etat civil

Nom, prénom : MØSE, Erik

Sexe : M

Date et lieu de naissance : 9 octobre 1950, Oslo (Norvège)

Nationalité(s) : norvégien

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1976 : Diplôme de la faculté de droit de l'université d'Oslo

1980-1981 : Études à l'Institut des hautes études internationales, Genève (Suisse)

1981-2003 : Chargé de cours à temps partiel sur les droits de l'homme à l'université d'Oslo

Depuis 1995 : Fellow, Human Rights Institute, University of Essex (Grande Bretagne)

Depuis 1999: membre de trois comités chargés d'évaluer les thèses en vue de l'obtention du diplôme de *dr. juris***III. Activités professionnelles pertinentes****a. Description des activités judiciaires**Depuis 2009 : Juge, Cour suprême de Norvège, Oslo1999-2009 : Juge, Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)
Président du TPIR (2003-2007), vice-président 1999-2003

1993-1999 : Juge, Cour d'appel de Borgarting, Oslo

1986-1993 : Avocat, bureau du procureur général (affaires civiles)
Avocat près la Cour suprême depuis 1989

1985-1986 : Juge adjoint, tribunal de première instance de Eiker, Modum et Sigdal

1977-1986 : Conseiller, chef de division depuis 1981, Ministère norvégien de la justice

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Jusqu'en 1999 : Spécialiste des droits de l'homme de plusieurs commissions parlementaires et gouvernementales.

1998-1999 : Membre de la Commission des droits de l'homme de l'Association norvégienne des juges

1995-1999 : Membre du Conseil de l'Institut norvégien des droits de l'homme

1992-1994 : Membre du Conseil des plaintes établi dans le cadre de la Loi sur l'égalité entre les sexes, chargé d'examiner les décisions de l'ombudsman sur l'égalité

1991-1994 : Président du comité de rédaction d'une nouvelle loi sur les passeports.

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

néant

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Depuis 2007 : Membre du jury de sélection constitué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue de la nomination des juges du Tribunal spécial pour le Liban

1999 – 2009 : Juge, président et vice-président du TPIR (voir IIIa)

Jusqu'en 1999 : Expert consultant pour le Conseil de l'Europe, l'OSCE et l'ONU dans divers pays

1994-1999 : Diverses activités en faveur des droits de l'homme (voir III b)

1993-1994 : Président, Comité directeur des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

1993 : Président, Groupe d'experts juridiques chargés de réfléchir à la création d'un organe judiciaire pour les Etats non encore membres du Conseil de l'Europe

1991-1993 : Président, Comité sur l'incorporation des conventions concernant les droits de l'homme, y compris la CEDH, dans le droit norvégien

Jusqu'en 1993 : Agent du gouvernement norvégien auprès de la Commission européenne des droits de l'homme et de la Cour des droits de l'homme

Jusqu'en 1993 : Représentant norvégien durant l'examen des rapports de la Norvège par les commissions des Nations unies sur les droits de l'homme

1992 : Président, groupe de travail « Minorités nationales », Conseil de l'Europe

1984-1985 : Président, Comité d'experts chargé de la rédaction de la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants

1977-1994 : Participation au processus de rédaction des Protocoles n°6 à 11 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique : néant

b. Mandats électifs : néant

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique : néant

VI. Autres activités

a. Domaine : néant

b. Durée : -.

c. Fonctions : -

VII. Travaux et publications

Deux ouvrages et plus de 60 articles dont :
Folkerettslige teskster (recueil de traités) 4^e édition, 1998, 650 pages

Menneskerettigheter (droits de l'homme), 2002, 591 pages (ouvrage portant principalement sur la CEDH)

« The International Criminal Tribunal for Rwanda » in *International Criminal Justice* (Ashgate 2010), p. 79-99

« The ICTR Completion Strategy – Challenges and Possible Solutions » in *Journal of International Criminal Justice* (Oxford University Press, 2008), p. 667-679

«Main Achievements of the ICTR» dans *Journal of International Criminal Justice* (Oxford University Press, 2005), p. 920-943

«Impact of human rights conventions on the two *ad hoc* tribunals» in *Human Rights and Criminal Justice for the Downtrodden, Essays in Honour of Asbjørn Eide* (M. Nijhoff, 2003) p. 179-208

«Trial Without Undue Delay Before the International Criminal Tribunals» (avec Cécile Aptel) dans *Man's Inhumanity to Man, Essays in International Law in Honour of Antonio Cassese* (Kluwer, 2003), p. 539-565

«Norway» dans *Fundamental Rights in Europe, The European Convention on Human Rights and its Member States, 1950 – 2000* (Oxford, 2001), p. 625-655

«New rights in the new Court?» dans *Protecting Human Rights: The European Perspective, Studies in memory of Rolv Ryssdal* (Heymann Verlag, 2000), p. 943-955

«Article 8» in *The Universal Declaration of Human Rights* (M. Nijhoff, 1999), p. 187-207.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
norvégien	“x	”	”	“x	”	”	“x	”	”
(veuillez préciser)									
b. Langues officielles:									
– anglais	“x	”	”	“x	”	”	“x	”	”
– français	“x	”	”	”	“x	”	“x	”	”
c. Autres langues:									
Je comprends les autres langues scandinaves, un peu l'allemand									

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Néant.

X. Autres éléments pertinents

2007 : Docteur honoris causa de l'University of Essex (Grande Bretagne)

2008 : Nommé Commander of the Royal Order of Merit pour mon travail dans le domaine des droits de l'homme

2008 Reçu le Prix des droits de l'homme de l'université d'Oslo

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme.

Karl Nicolai Vogt SKERDAL**CURRICULUM VITAE*****I. Etat civil**

Nom, prénom ; Skjerdal, Karl Nicolai Vogt

Sexe : M

Date et lieu de naissance : 28 avril 1969, Oslo (Norvège)

Nationalité(s) : norvégien

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1998 : Diplôme de droit (major de la promotion), Faculté de droit de l'université d'Oslo

1989: « Exam Philosophicum », Faculté d'histoire et de philosophie de l'université d'Oslo

III. Activités professionnelles pertinentes**a. Description des activités judiciaires**

2000 - 2002 : Juge suppléant au tribunal de première instance d'Oslo

Le tribunal de première instance d'Oslo est le plus grand tribunal de première instance de Norvège. Le juge en chef (« sorenskriveren ») peut nommer des juges suppléants pour une période de deux ans. Le tribunal traite 20 % de toutes les affaires civiles et pénales de Norvège. Pendant ma durée en poste comme juge suppléant, j'ai été amené à traiter approximativement autant d'affaires civiles que pénales.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

2010- Avocat principal, Hjort Law Firm, Oslo

2007-2010 Avocat, Lyngtveit & Co Law Firm, Oslo

2004-2007 Avocat, Stenberg-Nilsen, Christophersen & Lyngtveit Law Firm, Oslo
Depuis 2004: pratique de contentieux de toutes sortes à Oslo, en tant qu'avocat pour la défense dans des affaires pénales et avocat-conseil dans une large gamme d'affaires civiles et surtout dans des affaires concernant un examen juridique des actions du gouvernement et des lois administratives. En 2007, j'ai été habilité à plaider devant la cour suprême.

2002-2004 Conseiller juridique auprès de l'Ombudsman parlementaire
Domaines spécifiques de supervision en tant que conseiller auprès de l'ombudsman : la police et les parties poursuivantes, les prisons, l'immigration, les soins de santé et le droit des fonctionnaires

2000 Conseiller juridique (droit de la guerre), Command North, Bodø. Chargé de cours à l'académie de police de Bodø (droits de l'homme fondamentaux et droit de la guerre)

1998-2000 Chargé de cours et chercheur à la faculté de droit de l'université d'Oslo

1995-1996 Assistant de recherche, faculté de droit de l'université d'Oslo, département du droit public et international

c. Description des activités professionnelles non juridiques

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Je m'intéresse aux questions liées aux droits de l'homme et aux droits civils depuis que j'ai commencé à étudier la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) en tant qu'assistant de recherche à la faculté de droit de l'université d'Oslo en 1995. Ma thèse sur le concept de loi comme prescription conventionnelle pour restreindre les droits individuels a été publiée en 1998 (avec un résumé en anglais). Depuis, les droits de l'homme sont partie intégrante de mes activités professionnelles en tant que chargé de cours à l'université, juge adjoint (notamment dans les affaires pénales y compris les questions relatives à la détention provisoire), conseiller auprès de l'ombudsman et avocat.

Je voudrais en outre attirer l'attention sur :

- Diverses publications (voir ci-dessous)
- Membre de la délégation norvégienne (nomination du ministère des Affaires étrangères et de l'ombudsman parlementaire) pour le dialogue sur les droits de l'homme entre la Norvège et la Chine. - Discours et article sur les droits fondamentaux des détenus, séminaire de Luoyang (Chine), 2010
- Délégué et participant à la 8^e Table ronde d'Oslo en 2003, organisée par le Commissaire aux droits de l'homme et les ombudsmen nationaux des États membres du Conseil de l'Europe.
- 1996 (en tant qu'étudiant) : Human Rights Law Moot Court Competition (CEDH)

V. Activités publiques

- a. Postes dans la fonction publique
- b. Mandats électifs
- c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

VI. Autres activités

- a. Domaine
- b. Durée
- c. Fonctions
(Veuillez souligner les activités menées actuellement)

Depuis 2000 : Membre du jury d'examen de la faculté de droit de l'université d'Oslo

Depuis 1994 : Chargé de cours à la faculté de droit de l'université d'Oslo (droit constitutionnel, droits de l'homme et civils, droit de la propriété, des hypothèques et de la faillite)

1996-1998 Rédacteur en chef de « Jussens Venner », Oslo (revue norvégienne du droit)

VII. Travaux et publications

Publications dans le domaine des droits civils et les droits de l'homme :

- Law as the Basis of and Limitation on Government Power, Oslo 1998 (examen du principe de légalité dans la CEDH, en Norvège et dans d'autres pays).
- Universal Design as a normative standard, Official Norwegian Reports 2005 :8 (Norges Offentlige Utredninger 2005 :8 Likeverd og tilgjengelighet, vedlegg 1.)
- « The principle of Rule of Law » article dans *Jussen Venner* (revue norvégienne du droit) 2001, p. 337-364
- « Should Kjuus and his political party be prosecuted ? » article dans *Nordic Journal of Human Rights* 1998, p 182-183

Quelques publications dans d'autres domaines du droit

- Law of Property, Bankruptcy and Mortgage. Case studies and discussions. 3^{ème} édition, Oslo 2006 (co-auteur Eriend Haaskjold)
- « Industrial injury : Liability issues when confronted with synergic causes » article dans *Tidsskrift for Erstatningsrett* (journal du droit de la responsabilité civile), 2005, p. 268-278
- Tort Liability for the Norwegian Tobacco Industry, Oslo 2000 et 2001 (co-auteurs : Asbjørn Kjønsstad, Erik Dybing, Karl Erik Lund et Tore Sanner)
- « Why should in a tort liability case benefit from insurance coverage established by the injured party? » articles dans *Lov og Rett* (journal norvégien du droit) 1999, p. 123-197 et p. 185
- « Employer's liability for the second-hand smoking in the workplace » article dans *Tidsskrift for Den norske Laegeforening* (journal norvégien de la médecine), 1999, p.994-995.
- Conflicting Property Rights – a Guide for Students, article dans *Jussens Venner* (revue norvégienne du droit) 1997, p. 14-31

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
norvégien	“x	“	“	“x	“	“	“x	“	“
(veuillez préciser)									
b. Langues officielles:									
– anglais	“x	“	“	“x	“	“	“x	“	“
– français	“	“	“	“	“	“	“	“	“
c. Autres langues:									
allemand	“	“	“x	“	“	“x	“	“	“x

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme que je suivrai des cours intensifs pour satisfaire la condition portant sur la connaissance du français.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.

Liste et curricula vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Suisse

*Le Représentant permanent de Suisse
auprès du
Conseil de l'Europe*

Strasbourg, le 10 février 2011

Election d'un(e) juge au titre de la Suisse : liste des candidats

Monsieur le Secrétaire Général,

Me référant à la lettre du 6 septembre 2010 de votre prédécesseur Mateo Sorinas, j'ai l'honneur de vous transmettre les curricula vitae (en français et anglais) des trois candidats pour le poste de juge au titre de la Suisse.

En annexe vous trouverez également le résumé de la procédure de nomination observée par les autorités suisses, ainsi que la copie de la lettre du 1^{er} février 2011 du Président du Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma haute considération.



Paul Widmer

Monsieur Wojciech Sawicki
Secrétaire Général de l'Assemblée Parlementaire
du Conseil de l'Europe

Copies : Monsieur Thorbjørn JAGLAND, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Monsieur Theo MAISSEN, Président de la délégation de la Suisse auprès de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe

23 rue Herder F – 67083 Strasbourg Cedex -Téléphone +33 3 88 35 00 72

Élection du Juge suisse à la Cour européenne des droits de l'homme

Résumé de la procédure de nomination des trois candidats sur la liste suisse

Le poste de juge suisse à la Cour européenne des droits de l'homme a été mis au concours fin juin 2010 dans l'édition électronique et dans l'édition papier d'un quotidien de chacune des trois régions linguistiques (Neue Zürcher Zeitung, Le Temps, Il Corriere del Ticino) ainsi que sur plusieurs bourses d'emploi sur Internet. L'offre d'emploi a en outre été portée à l'attention des présidents et présidentes du Tribunal fédéral et des tribunaux supérieurs des cantons, par courrier électronique, dans la deuxième quinzaine du mois d'août 2010.

Douze personnes ont postulé. Le gouvernement en a présélectionné six. Outre les qualifications, il a pris pour critères le sexe (2 femmes, 4 hommes), l'aire linguistique (2 candidats de la Suisse romande, 4 de la Suisse alémanique) et le type de profession juridique représentée (représentants des domaines judiciaires et universitaires et du barreau).

Le gouvernement a ensuite transmis les dossiers des six personnes présélectionnées (de même que les noms des six autres candidats) à la Délégation parlementaire suisse auprès du Conseil de l'Europe (DCE) et à la Commission judiciaire (CJ) de l'Assemblée fédérale. Le 24 novembre 2010, ces six personnes ont passé une audition devant la DCE et la CJ réunies. Ces dernières, dans un vote secret, ont établi un classement, que le président de la DCE a communiqué au Conseil fédéral par une lettre du 29 novembre 2010 avec une évaluation des auditions.

Sur cette base, le Conseil fédéral a adopté la liste de candidats suivante le 26 janvier 2011:

- Mme Ruth Herzog, Dr. en droit, juge au tribunal administratif du canton de Berne;
- Mme Helen Keller, Prof. en droit, professeur de droit public, de droit européen et de droit international à l'Université de Zurich; membre du Comité des droits de l'homme de l'ONU;
- M. Robert Zimmermann, Dr. en droit, juge au tribunal cantonal vaudois.

La Suisse a transmis la liste susmentionnée au Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juges à la Cour européenne des droits de l'Homme le 26 janvier 2011.

Ruth HERZOG

CURRICULUM VITAE

I. Etat civil

Nom, prénom	Herzog, Ruth
Sexe	féminin
Date et lieu de naissance	16 septembre 1961, Buéa / République du Cameroun
Nationalité	Suisse

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1995 Doctorat en droit, Université de Berne

Thèse de doctorat

Artikel 6 der Europäischen Menschenrechtskonvention und kantonale Verwaltungsrechtspflege

(« L'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et sa mise en œuvre dans la juridiction administrative cantonale »).

distinguée par le « Prix Professeur Walther Hug » pour sa grande qualité (distinction suprême), 1996.

1989 Brevet d'avocate, canton de Berne

1987-1989 Études de droit et stages obligatoires

Stages (durée totale 1½ ans) dans une étude d'avocat, au Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public, et dans une préfecture (juridiction administrative cantonale de première instance).

1987 Licence en droit (magna cum laude), Université de Berne
(équivalent : Maîtrise universitaire en droit)

Études de droit, Universités de Genève et de Berne

1985 Travail de licence

Elemente zum Menschenrechtsverständnis afrikanischer und arabischer Staaten. – Erarbeitet und dargestellt anhand der Haltung dieser Staaten bei der Ausarbeitung der Internationalen Menschenrechtskonventionen vom 16.12.1966 sowie der im Rahmen der Berichtsprüfungsverfahren abgegebenen Stellungnahmen der Mitgliedstaaten.

(« Éléments de la conception des droits de l'homme des états africains et arabes »)

distingué par le 1^{er} prix de l'institut de droit public de la faculté de droit, Université de Berne.

1984 Travail de séminaire

Digestenexegese zu D. 9.2.27.11 (Exégèse du Digeste 9.2.27.11)

distingué par le 2e prix de l'institut de droit romain de la faculté de droit, Université de Berne.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

2010- Exercice de la fonction de juge au Tribunal administratif du canton de Berne, Cour de droit administratif.

2007-2009 Présidente du Tribunal administratif du canton de Berne

Activités principales :

Gestion ordinaire du Tribunal

- convocation et présidence du plénum et du directoire
- représentation du Tribunal vis-à-vis des tiers
- regroupement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Tribunal administratif sur un seul site (effectif env. 80)
- remplacement du système informatique de gestion des affaires
- etc.

Projet de réforme de la justice bernoise (travaux conceptuels, législatifs et administratifs)

- optimisation de l'organisation des autorités judiciaires et du Ministère public
- amélioration de la gestion des tribunaux et du Ministère public
- renforcement de l'indépendance institutionnelle de la justice
- évaluation des prestations des juges
- etc.

Projet de développement de la « culture d'entreprise » au sein du Tribunal administratif

- réflexion sur le rôle de la présidence
- optimisation de la collaboration
- assurance de la qualité de la jurisprudence.

Préparation des festivités à l'occasion du centenaire du Tribunal administratif (2009)

- organisation d'un symposium
- réalisation d'un recueil sur le Tribunal administratif (historique et questions actuelles, cf. chiffre VII).

Exercice de la fonction de juge.

2004-2006 Vice-présidente du Tribunal administratif du canton de Berne.

2004-2006 Présidente de la Cour de droit administratif du Tribunal administratif, canton de Berne

Activités principales :

- enregistrement des affaires, accomplissement du premier échange de mémoires, répartition des affaires entre les juges
- participation à tous les jugements de la Cour et présidence du collège dans toutes les affaires, afin d'assurer l'unité de la jurisprudence
- conduite des audiences de débats et de délibérations tenues publiquement
- réorganisation de la Cour en raison de la forte augmentation du nombre d'affaires et de la durée inacceptable des procédures (but: optimisation de tous les processus et augmentation de l'efficacité)
- gestion administrative de la Cour
- participation à l'administration du Tribunal administratif en qualité de membre de son directoire
- exercice de la fonction de juge.

1999- Juge au Tribunal administratif du canton de Berne, Cour de droit administratif

Activités principales :

- exercice de la fonction de juge instructrice : Instruction des affaires attribuées, dont l'administration des preuves (p.ex. interrogation des parties, inspection des lieux, demande d'expertises, etc.) ; préparation des projets de jugement en collaboration avec les greffiers ; participation aux débats et aux délibérations

- participation aux autres jugements de la Chambre (membre du collège à deux, trois ou cinq juges)
- participation aux affaires de la Cour de langue française.

[Le Tribunal administratif du canton de Berne est l'autorité judiciaire suprême du canton en matière de droit public. Il statue en règle générale sur les recours interjetés contre les décisions sur recours rendues par une autorité de justice administrative de première instance. Pour assumer les tâches juridictionnelles qui lui sont attribuées, le Tribunal administratif est constitué de trois cours : la Cour de droit administratif, la Cour des assurances sociales et la Cour des affaires de langue française. La Cour de droit administratif connaît, à l'exception des litiges découlant du droit des assurances sociales, de tous les litiges de droit public que doit trancher le Tribunal administratif en langue allemande. Le Tribunal administratif statue comme autorité précédant immédiatement le Tribunal fédéral, autorité judiciaire suprême de la Confédération suisse.]

1997-1999 Membre de la Commission du personnel du canton de Berne, autorité de recours instituée à l'occasion du passage du personnel au nouveau système salarial (activité annexe)

Activité principale :

- participation aux affaires de la Commission.

1995-1999 Secrétaire générale suppléante de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, responsable de son service juridique

Activités principales :

- instruction des recours à l'intention du Conseil-exécutif et de la Direction
- représentation du Conseil-exécutif et de la Direction dans les affaires relevant de la Direction de l'instruction publique, devant les tribunaux et les autres autorités de justice administratives cantonales et fédérales.

1991-1993 Rédaction de projets de jugement du Tribunal fédéral, sous la responsabilité d'un juge administratif dans sa fonction de juge suppléant du Tribunal fédéral (activité annexe).

1990-1995 Greffière au Tribunal administratif du canton de Berne, Cour de droit administratif

Activités principales :

- rédaction de projets de jugement, sous la responsabilité d'un juge
- tenue du procès-verbal lors des audiences et des délibérations
- participation à l'instruction des cas
- rédaction finale des jugements
- accomplissement d'autres tâches (p. ex. responsabilité de la bibliothèque, encadrement des avocats-stagiaires).

1987-1989 Secrétaire juriste de la Commission de recours pour les subsides de formation du canton de Berne (activité annexe)

Activité :

- instruction des recours, rédaction de projets de jugement.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

2010- Commission de rédaction du canton de Berne (charge publique)

Activités :

- examen de tous les projets de révision de la constitution ou de lois sous l'angle linguistique et sous celui de la technique législative
- contrôle de la concordance des textes allemand et français.

2007- Participation au groupe d'appui du projet de l'Office fédéral de la justice sur l'évaluation de l'efficacité de la nouvelle organisation judiciaire fédérale.

- 2005-2007 Participation au groupe d'experts du projet de législation sur l'adaptation de la juridiction administrative bernoise aux exigences de la garantie de l'accès au juge et de la nouvelle organisation judiciaire fédérale.
- 2000-2003 Conduite du forum « droit communal » de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne.
- 1999 Participation au projet sur les questions d'organisation de la justice dans le cadre de réorganisation de l'administration des districts bernois.
- 1998-1999 Participation au projet « Législation NOG » dans le cadre de la nouvelle gestion administrative du canton de Berne.
- 1997-2003 Commission des examens d'avocat
- Activité :
- Examinatrice dans le domaine du droit public, dont le droit procédural.
- 1995-1999 Secrétaire générale suppléante de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, responsable de son service juridique
- Activités principales :
- conseil et soutien du directeur, des collaborateurs et collaboratrices et d'autres acteurs (communes, écoles, etc.) dans l'accomplissement des tâches qui sont attribuées à la Direction de l'instruction publique
 - participation au processus de décision de la Direction
 - coordination des affaires législatives dans les domaines de la formation et de la culture; participation aux affaires législatives ; préparation de projets de lois et d'ordonnances.
- Divers Exposés scientifiques ; Mandats dans la formation juridique

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Néant.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Recherches scientifiques dans le domaine des droits de l'homme, plus particulièrement dans le domaine des garanties procédurales (cf. chiffre II et VII).

Vaste expérience pratique dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que dans le domaine de la procédure en qualité de juge (12 années) :

- Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont des considérations importantes dans la pratique de la juridiction administrative. Le Tribunal administratif statue en règle générale en deuxième instance de recours, il est compétent en matière administrative et constitutionnelle et connaît entre autres de litiges relevant des libertés individuelles, des droits sociaux et des droits politiques.
- Les garanties procédurales de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Constitution fédérale de la Confédération suisse jouent un rôle majeur dans un grand nombre d'affaires.

Membre de l'Association « Humanrechts.ch » – Association suisse pour les droits de la personne (depuis 2001).

Membre d'Amnesty International, Section suisse (depuis 2008).

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Actuellement :

- juge au Tribunal administratif du canton de Berne
- membre de la Commission de rédaction du canton de Berne

Précédemment :

- secrétaire générale suppléante de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, responsable de son service juridique
- greffière au Tribunal administratif du canton de Berne
- secrétaire juriste de la Commission de recours pour les subsides de formation du canton de Berne

(cf. chiffre III).

b. Mandats électifs

En qualité de juge au Tribunal administratif du canton de Berne : élue par le Grand Conseil du canton de Berne (parlement cantonal).

En qualité de membre de la Commission de rédaction du canton de Berne : élue par le Bureau du Grand Conseil du canton de Berne.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Membre ni d'un parti politique ni d'un mouvement politique.

Participation au groupe institué par les Verts du canton de Berne en vue de l'examen, sous l'angle des aptitudes professionnelles et personnelles, des candidatures des Verts à des fonctions judiciaires.

VI. Autres activités

Membre de l'Association des juges et procureurs bernois (AJPB), depuis 1999.

Membre de l'Association suisse des Magistrats de l'ordre judiciaire (ASM), depuis 2009.

Membre de la Société des juristes bernois (SJB), depuis 1990; domaine: formation continue dans le droit civil, pénal et public

- 2002-2010 Comité directeur de la SJB ; organisation de la formation continue des juristes.

Membre de la Société suisse des juristes, depuis 1992.

Membre de l'Association suisse pour le droit de l'environnement (ADE), depuis 1999; domaine: formation continue dans le droit de l'environnement

- 2001-2006 Comité directeur de l'ADE ; organisation de la formation continue des juristes.

VII. Travaux et publications

- 2010 *Bernische Verwaltungsgerichtsbarkeit in Geschichte und Gegenwart – 100 Jahre Verwaltungsgericht des Kantons Bern / La justice administrative bernoise, histoire et actualité – 100 ans du Tribunal administratif du canton de Berne*, Berne, éditions Geiger SA, 603 pages (comprenant 25 contributions consacrées à la position et à l'activité du Tribunal administratif depuis sa création, et à des questions actuelles auxquelles sont confrontées les juridictions de droit public), conception et publication en collaboration avec Dr. Reto Feller.
- 2009 *Verfahrensgarantien im Ausländerrecht*, in : Alberto Achermann et al. (Hrsg.), *Jahrbuch für das Migrationsrecht / Annuaire du droit de la migration 2008/2009*, Berne, éditions Stämpfli, pp. 3-53.
(« Les garanties procédurales dans le domaine du droit des étrangers »)
- 2009 *Die Umsetzung der Rechtsweggarantie im bernischen Gesetz über die Verwaltungsrechtspflege*, in : *Bernische Verwaltungsrechtsprechung (BVR) / Jurisprudence administrative bernoise (JAB) 2009*, pp. 1-46, en collaboration avec Me Michel Daum.
(« La mise en œuvre de la garantie de l'accès au juge dans la loi sur la procédure et la juridiction administratives du canton de Berne »)
- 2007 *Auswirkungen der neuen Bundesrechtspflege auf die Staats- und Verwaltungsrechtspflege in den Kantonen*, in : Pierre Tschannen (Ed.), *Neue Bundesrechtspflege. Auswirkungen der Totalrevision auf den kantonalen und eidgenössischen Rechtsschutz*, *Berner Tage für die juristische Praxis 2006*, Berne, éditions Stämpfli, pp. 43-111.

(« Les effets de la nouvelle organisation judiciaire fédérale sur la juridiction administrative et constitutionnelle des cantons »)

1997 *Kommentar zum Verwaltungsverfahrensrecht des Kantons Bern*, Berne, éditions Stämpfli, 936 pages, en collaboration avec Me Thomas Merkli et Dr. Arthur Aeschlimann.
(« Commentaire de la loi sur la procédure et la juridiction administratives du canton de Berne »)

1995 *Artikel 6 der Europäischen Menschenrechtskonvention und kantonale Verwaltungsverfahrensrecht*, thèse, Berne, éditions Stämpfli, 427 pages.
(« L'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et sa mise en œuvre dans la juridiction administrative cantonale »)

1985 *Elemente zum Menschenrechtsverständnis afrikanischer und arabischer Staaten. – Erarbeitet und dargestellt anhand der Haltung dieser Staaten bei der Ausarbeitung der Internationalen Menschenrechtskonventionen vom 16.12.1966 sowie der im Rahmen der Berichtsprüfungsverfahren abgegebenen Stellungnahmen der Mitgliedstaaten*. Travail de licence, Université de Berne, non publié, 149 pages.
(« Éléments de la conception des droits de l'homme des états africains et arabes. – Analyse basée sur les travaux préparatoires concernant les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme du 16.12.1966 et sur les rapports des états parties aux pactes »)

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue: – allemand	x			x			x		
b. Langues officielles: – anglais – français	x x				x	x		x	x
c. Autres langues: – italien			x						

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

En cas d'élection à la fonction de juge à la Cour, je perfectionnerai mes connaissances dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe avec le plus grand intérêt.

X. Autres éléments pertinents

(néant)

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg en cas d'élection à la fonction de juge à la Cour.

Berne, le 8 février 2011

Helen KELLER

CURRICULUM VITAE

I. Etat civil

Nom, prénom : KELLER, Helen

Sexe : féminin

Date et lieu de naissance : 1^{er} juin 1964, Zurich (Suisse)

Nationalité : Suisse

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

2004 – à présent Professeure ordinaire de droit public, droit européen et droit international à l'Université de Zurich (Suisse)

2010 Séjour de recherche au Center for Advanced Studies, Oslo (Norvège)

2009 Séjour de recherche à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg. Responsable du projet de recherche «Le règlement amiable devant la Cour européenne des droits de l'homme» (publié par Oxford University Press, 2010)

2001–2004 Professeure ordinaire de droit public, droit européen et droit international à l'Université de Lucerne (Suisse)

2000 Séjour de recherche à l'institut Max Planck pour le droit public et le droit international à Heidelberg (Allemagne)

1996 Séjour de recherche à l'Institut universitaire européen, Florence (Italie)

1995 Séjour de recherche à l'université de Harvard, Cambridge, MA (États-Unis)

1994 LL.M. de droit européen, Bruges (Belgique)

1994 Remis du prix "Walther Hug" pour une des meilleures thèses dans le domaine de droit public en Suisse

1993 Thèse dans le domaine de la protection de l'environnement à l'Université de Zurich (summa cum laude)

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

2008 – à présent Membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies et dans cette fonction Rapporteur pour des communications individuelles devant le Comité (principalement contre l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la République Kirghize, la République Tchèque, la Russie et l'Ouzbékistan)

2006 comme jurisconsulte plaidant en défense du requérant M. Stoll, dans l'affaire Stoll c. la Suisse (Grand Chambre, Jugement du 10 décembre 2007, appl. no. 69698/01)

b. Description des activités juridiques non judiciaires

2008 – à présent Membre du comité ICJ-CH (Commission internationale des juristes, section suisse)

1996 – à présent Consultante à l'étude d'avocats (Lindtlaw, Zurich/Kreuzlingen), activités principales: opinions dans le domaine de droit constitutionnel, de droit international public, de droit de l'environnement et droits de l'homme

1996 – à présent membre de la société américaine de droit international (American Society of International Law)

c. Description des activités professionnelles non juridiques
(Veuillez souligner le(s) poste(s) occupé(s) actuellement)

Fondation "Autismus Schweiz" (membre fondateur du conseil, vice-présidente, activité bénévole)

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

2010 représentant le Comité des droits de l'homme à la réunion intercomités des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (28 – 30 juin 2010), présentant la nouvelle procédure facultative pour la soumission des rapports (procédure consistant à établir les listes des points à traiter avant la soumission des rapports)

2009 invité à la réunion "Protection des témoins dans les procédures de droit de l'homme" (29 – 30 septembre 2009), organisé par Haut-commissariat aux droits de l'homme, présentant la jurisprudence du Comité des droits de l'homme dans le domaine de la protection des témoins

2008 représentant le Comité des droits de l'homme au Forum des Minorités (15 et 16 décembre 2008) organisé par Haut-commissariat aux droits de l'homme

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Aucun poste actuellement.

b. Mandats électifs

Membre du Comité des droits de l'homme des Nations unies.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique
(Veuillez souligner le(s) poste(s) occupé(s) actuellement)

Aucun poste actuellement.

VI. Autres activités

a. Domaine

b. Durée

c. Fonctions
(Veuillez souligner les activités menées actuellement)

VII. Travaux et publications

Livres:

Helen Keller / Geir Ulfstein (eds.), UN Human Rights Treaty Bodies – Law and Legitimacy, Cambridge 2011 (à paraître en automne 500 pages)

Helen Keller / Magdalena Forowicz / Lorenz Engi, Friendly Settlements Before the European Court of Human Rights. Theory and Practice, Oxford 2010, 312 p.

Helen Keller / Alec Stone Sweet (eds.), A Europe of Rights: the Impact of the ECHR on National Legal Systems, Oxford 2008 (852 pages).

Helen Keller / Daniela Thurnherr, Taking International Law Seriously. A European Perspective on the U.S. Attitudes Towards International Law, Berne/New York/Athens 2005 (167 pages).

Helen Keller, Rezeption des Völkerrechts. Eine rechtsvergleichende Studie zur Praxis des U.S. Supreme Court, des Gerichtshofes der Europäischen Gemeinschaften und des schweizerischen Bundesgerichts in ausgewählten Bereichen, Zürcher Habilitationsschrift, Beiträge zum ausländischen öffentlichen Recht und Völkerrecht, vol. 160, Berlin etc. 2003 (855 pages).

Articles:

Helen Keller / Andreas Fischer / Daniela Kühne, Proposal for a Draft Statute of the European Court of Human Rights, Human Rights Law Journal 2011 (à paraître en avril, ca. 40 pages).

Helen Keller / Daniela Kühne, Der Europäische Gerichtshof für Menschenrechte als Verfassungsgericht, in: Armin von Bogdandy / Christoph Grabenwarter / Peter Michael Huber (Hrsg.), Handbuch Ius Publicum Europaeum, vol. 4: Verfassungsgerichtsbarkeit in Europa, Heidelberg 2012, ca. 50 pages.

Helen Keller / Andreas Fischer / Daniela Kühne, Debating the Future of the European Court of Human Rights after the Interlaken Conference. Two Innovative Proposals, European Journal of International Law 21:4 (2010) 1025–1048.

Helen Keller / Maya Sigron, State Security v Freedom of Expression: Legitimate Fight against Terrorism or Suppression of Political Opposition?, Human Rights Law Review 10 (2010) 151–168.

Helen Keller / Andreas Fischer, Mounting Criticism Against the UN Anti-Terror Sanctions Regime, Human Rights Law Review 9:2 (2009) 257–266.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue: Allemagne (langue maternelle)	“x	..	..	“x	..	..	x”	..	..
b. Langues officielles:									
– anglais	“x	..	..	“x	..	..	“x	..	..
– français	“x	..	..	..	“x	..	..	“x	..
c. Autres langues:									
Italien	“x	..	..	..	“x	..	..	“x	..
Polonais	..	“x	..	..	..	“x	..	“x	..
Russe	..	..	“x	..	..	“x	..	..	“x

Veillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élue.

Robert ZIMMERMANN

CURRICULUM VITAE*

I. Etat civil

Nom, prénom: Zimmermann Robert

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 30 novembre 1957 à Genève (Suisse).

Nationalité(s) : Suisse

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

Etudes juridiques complètes à la Faculté de droit de l'Université de Genève: licence (1980); diplôme d'études supérieures en droit (1983); doctorat (1986).

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Juge au Tribunal cantonal du canton de Vaud, Cour de droit administratif et public, dès le 1^{er} janvier 2008.

A ce titre:

- membre de la Chambre de l'aménagement du territoire, des constructions et de l'environnement
- membre de la Chambre du droit foncier
- membre de la Chambre des affaires générales
- président de la Chambre des marchés publics
- président de la Chambre des affaires fiscales
- membre de la Chambre des prestations sociales
- membre de la Chambre du droit des étrangers
- membre de la Chambre des bourses d'études
- membre de la Chambre de la circulation routière
- juge chargé des dossiers de police judiciaire

Juge suppléant à la Commission intercantonale de recours en matière de loteries et de paris

Juge au Tribunal administratif du canton de Vaud, du 1^{er} octobre 2005 au 31 décembre 2007, avec les mêmes attributions qu'actuellement (sous réserve des dossiers de police judiciaire).

Conseiller scientifique au Tribunal fédéral, du 1^{er} septembre 1988 au 30 septembre 2005. Dans ce cadre, préparation à l'intention des juges de la Ire Cour de droit public, de rapports et projets d'arrêts dans toutes les matières relevant de la compétence de la Cour, soit:

- les droits politiques;
- les droits fondamentaux (spécialement la liberté personnelle, la liberté d'expression et de réunion, la liberté de la presse, la liberté d'association, la garantie de la propriété, l'autonomie communale, la prohibition de l'arbitraire, ainsi que les droits garantis par les instruments internationaux - Convention européenne des droits de l'homme et Pacte ONU II);
- l'extradition et l'entraide internationale en matière pénale;
- le droit des constructions et de l'aménagement du territoire;
- la protection de l'environnement;
- la procédure pénale;
- les litiges fédératifs.

Conduite de l'instruction des affaires de langues française et italienne, pour le compte du Président de la Cour (Secrétaire présidentiel, du 1^{er} janvier 1995 au 30 septembre 2005).

Greffier-juriste (chef de juridiction) du Tribunal administratif du canton de Genève (1985-1988).

A ce titre: rapporteur, pour le compte des juges, dans les affaires déléguées par eux.

* Le texte souligné signale les postes occupés ou missions en charge actuellement.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Assistant à la Faculté de droit de l'Université de Genève (Département de droit constitutionnel; Prof. Dr. Andreas Auer; 1980-1985).

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Je n'ai exercé aucune activité professionnelle non juridique.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Mandat d'expert pour le compte du Conseil de l'Europe au sujet du projet de législation sur l'autonomie locale, l'organisation territoriale et les élections locales dans la République de Moldova, Chisinau, 21-24 avril 1997.

Mandat d'expert pour le compte de l'Organisation internationale de la francophonie, au sujet du rôle des Cours constitutionnelles dans le processus électoral, Paris, 17-20 novembre 2003

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Hormis ce qui est indiqué sous III ci-dessus, je n'ai occupé aucun poste dans la fonction publique.

b. Mandats électifs

Je n'ai exercé aucun mandat électif. Je précise que ma candidature comme juge a été soutenue par le Parti socialiste. Les juges sont soumis à un devoir de réserve dans l'expression de leurs opinions politiques.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Membre du Parti socialiste suisse depuis 1976. Président du Parti socialiste, section de Genève, de 1990 à 1994.

VI. Autres activités

a. Domaine

Collaborateur de la Revue de droit administratif et fiscal, depuis 1987.
Membre de l'Association pour le droit de l'environnement, depuis 1996.

b. Durée

c. Fonctions

VII. Travaux et publications

Monographies

Le contrôle préjudiciel en droit fédéral et dans les cantons suisses, thèse Genève, 1986, Collection juridique romande, 311 p., Payot, Lausanne, 1987, (prix Bellot 1987).

La coopération judiciaire internationale en matière pénale, 3ème édition, 848 p., Berne et Bruxelles, LGDJ, Stämpfli et Bruylant, 2009.

Articles

Les rapports de droit spéciaux dans la jurisprudence du Tribunal fédéral, in: Charles-Albert Morand (ed), La légalité: un principe à géométrie variable, Collection genevoise, Bâle et Francfort-sur-le-Main, 1992, p. 117ss.

Les recours, in: Charles-Albert Morand (ed), Droit de l'environnement: mise en œuvre et coordination, Collection genevoise, Bâle et Francfort-sur-le-Main, 1992, p. 117ss (avec Thierry Tanquerel)

Les sanctions disciplinaires et administratives au regard de l'art. 6 CEDH, Revue de droit administratif et fiscal 1994 p. 335ss.

Droit de recours - quo vadis ? (Protection des eaux et de la nature - problèmes juridiques actuels), Droit de l'environnement dans la pratique 1996 p. 788ss.

L'extradition dans l'"espace judiciaire européen", in: Pierre-Henri Bolle/Heinz Steffen (ed), La criminalité financière, Actes du 60ème Cours international de criminologie, Bâle, 2002, p. 151ss.

Die neuere Rechtsprechung des Bundesgerichts zur internationalen Rechtshilfe in Strafsachen, in: Bernhard Ehrenzeller (ed), Aktuelle Fragen der internationalen Amts- und Rechtshilfe, St Gall, 2005, p. 175ss.

Communication d'informations et de renseignements pour les besoins de l'entraide judiciaire internationale en matière pénale: un paradigme perdu ?, Pratique juridique actuelle 2007 p. 62ss.

Questions procédurales liées à la confiscation internationale, in: Sandrine Giroud- Roth/Alvaro Borghi (ed), Confiscation internationale et Etat de droit, Genève/Lugano/Bruxelles, 2010, p. 185ss

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue: français.....	x"	"	"	x"	"	"	x"	"	"
b. Langues officielles: – anglais – français	x" x	" "	" "	" x"	" "	x" "	" x"	" "	x" "
c. Autres langues: allemand italien	x" x"	" "	" "	" "	" "	x" "	" "	x" "	" "

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Pour le cas où mes connaissances de l'anglais seraient jugées insuffisantes, je m'engage, si je suis élu juge à la Cour, à suivre des cours intensifs dans cette langue avant de prendre mes fonctions ainsi que, si besoin est, au début de mon mandat.

X. Autres éléments pertinents

Récipiendaire du prix de la Fondation de famille Vontobel, remis par la Société suisse des juristes en 2006.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerais de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu juge à la Cour.